

MARCHE AQUATIQUE COTIERE

Une convention de mutualisation de l'activité a été signée entre 5 associations de randonnées – MIRAMAS – ISTRES – FOS SUR MER – SAINT MARTIN DE CRAU et PORT SAINT LOUIS DU RHONE.

MODALITES D'INSCRIPTIONS AUX SEANCES (extrait de la convention)

Les inscriptions aux séances se font sur une application internet. Un adhérent s'inscrit en fournissant son numéro de licence et le mot de passe attribué à son association. Lors de la première inscription, il lui est demandé ses nom, prénom adresse de courriel et numéro de téléphone. Cette adresse sera utilisée par l'application pour l'informer qu'il est inscrit alors qu'il était en liste d'attente ou pour l'informer que la séance est annulée.

Les inscriptions sont ouvertes 2 semaines avant la séance. Pendant la première semaine, les inscriptions sont enregistrées dans le cadre des quotas de chaque association. Les demandes hors quota sont placées en liste d'attente.

À l'issue de la première semaine, les places libres sont attribuées aux demandeurs en liste d'attente. S'il reste encore des places disponibles, elles sont attribuées hors quota aux adhérents qui s'inscrivent pendant la deuxième semaine.

Il est demandé aux adhérents inscrits ou en liste d'attente de se signaler en cas de désistement au moins 48 heures avant la séance (sauf cas de force majeure).

Les adhérents absents à la séance alors qu'ils sont encore inscrits se verront systématiquement placés en liste d'attente lors de leurs inscriptions suivantes.

LE SITE INTERNET

<http://mac.lc.free.fr/inscriptions.php>

LE MOT DE PASSE

Chocolat13230

LE CALENDRIER DES SEANCES

Il est établi par les animateurs de l'activité et peut être modifié en fonction de leur disponibilité.

LES ANIMATEURS


Ils sont au nombre de 2

- Douglas FROISSART - Istres
- André CHABOT - Saint Martin de Crau

CALENDRIER POUR LA PERIODE DE OCTOBRE A NOVEMBRE 2017

Accueil | webmail.laposte.net | Gestion de la MAC mut x + v

www.free.fr/associationMAC.php



Gestion de la MAC mutualisée pour Paule Mazella référent

Associations affiliées

DATE	HEURE	LIEU	ENCADREMENT	NO INDIVIS	NO BUCHE	NO BUSELIS	STATUTS
vendredi 24 novembre 2017	10h00	Fos Grande Plage	André Chabot	0	0		[statut]
vendredi 24 novembre 2017	10h00	Fos Grande Plage	Douglas Froissart	0	0		[statut]
samedi 18 novembre 2017	10h00	Fos Grande Plage	Douglas Froissart	0	0		[statut]
vendredi 10 novembre 2017	10h00	Fos Grande Plage	Douglas Froissart	0	0		[statut]
vendredi 10 novembre 2017	10h00	Fos Grande Plage	André Chabot	0	0		[statut]
samedi 4 novembre 2017	10h00	Fos Grande Plage	Douglas Froissart	0	0		[statut]
samedi 28 octobre 2017	10h00	Fos Grande Plage	Douglas Froissart	0	0		[statut]
jeudi 26 octobre 2017	10h00	Fos Grande Plage	André Chabot	0	0		[statut]
vendredi 20 octobre 2017	10h00	Fos Grande Plage	Douglas Froissart	0	0		[statut]
vendredi 20 octobre 2017	10h00	Fos Grande Plage	André Chabot	0	0		[statut]
samedi 14 octobre 2017	10h00	Fos Grande Plage	Douglas Froissart	0	0		[statut]
jeudi 12 octobre 2017	10h00	Fos Grande Plage	André Chabot	2	0		[statut]
samedi 7 octobre 2017	10h00	Fos Grande Plage	André Chabot	0	0		[statut]

Télécharger les statistiques : [icône] Quitter : [icône]

Taper ici pour rechercher | 22:31 30/09/2017